

Dossier d'inscription au club Saison 2015/2016

Licence	Kid Fédérale Compétition
Nom et prénom de l'enfant	
Nom(s) et Prénom(s) des : parents responsables et/ou payeurs	
Mail pour transmission des informations	
Noms et N ^{os} téléphone à joindre en cas d'accident	
Adresse où l'enfant réside	
Niveau de médailles obtenu	

date de naissance	Lieu de naissance (ville et département)	Nationalité

H o r a i r e s d'entraînement			Demandés
Lundi	17h15	moins de 8 ans	
Mardi	17h15	tous niveaux	
Mardi	18h00	patin d'acier minimum ou débutants plus de 14 ans	
Mercredi	7h30	compétiteurs	
Mercredi	10h15	tous niveaux	
Mercredi	11h30	lame 5 minimum	
Vendredi	17h15	tous niveaux	
Vendredi	18h00	patin d'acier minimum	
Samedi	7h00	compétiteurs	
Samedi	11h30	moins de 8 ans et moins de lame 4	

Réglement	nbre de chèques	Montant	
Adhésion licence patins			
Cours			
Caution patins			
date de début des cours	1er trim	2ème trim	3ème trim

Dossier d'inscription au club Saison 2015/2016

Le coût de l'inscription comprend :

1. la licence **kid** 18 € (ne concerne que les enfants de moins de 10 ans s'inscrivant pour la première fois),
ou **fédérale** 39 €
ou **compétition** 63 € (Les enfants susceptibles de passer des médailles ou d'effectuer au moins une compétition dans l'année **doivent** avoir une licence compétition ; montant de l'avenant : 25 €).
2. l'adhésion au club, 67 €
3. la **location annuelle** de patins, si besoin, (65 ou 75 €)
4. le **forfait** des cours (en fonction du nombre de séances choisi).

Le montant des cours est un forfait annuel :

séances par semaine	trimestre	-25% 2ème enfant	-10% cezam
1	140,00 €	105,00 €	126,00 €
2	210,00 €	157,50 €	189,00 €
3	235,00 €	176,25 €	211,50 €
4	255,00 €	191,25 €	229,50 €

- o Le règlement **total** se fait en début de saison (3 règlements trimestriels ou un seul règlement annuel)
- o Des **stages** auront lieu pendant les vacances scolaires (ils seront à régler **indépendamment des cours**)
- o **Tout trimestre commencé ou pris en cours est dû.**

La location de patins :

¥ Un chèque de caution est demandé, il ne sera pas encaissé sauf ...

Le club se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution dans les cas suivants :

- patins non rendus en cours de saison suite à un arrêt ou après la fête de la glace,
- patins rendus en mauvais état (lacets, crochets....)
- règlement des cours, inscription aux compétitions ou médailles non à jour.

Coût :

	Adhésion + kid	Adhésion + kid + patins <35	Adhésion +kid + patin ≥ 35	Adhésion + fédérale	Adhésion + fédérale + patins <35	Adhésion + fédérale + patin ≥ 35	Adhésion + compétition	Adhésion +compétition + patins <35	Adhésion +compétition + patin ≥ 35
<u>1 chèque</u>	85,00 €	150,00 €	160,00 €	106,00 €	171,00 €	181,00 €	130,00 €	195,00 €	205,00 €
<u>1 chèque de caution</u>		155 €	155 €		155 €	155 €		155 €	155 €
<u>Et 3 chèques</u>	du montant du forfait trimestriel choisi (encaissé début octobre ; début décembre et début Avril)								

Extrait du règlement Intérieur SGA section patinage artistique

Article 1 : Vous vous engagez pour la saison complète qui se clôture mi Juin par la fête de la glace. Les règlements de la licence, de la cotisation au club, des cours, de la location de patins et des compétitions si nécessaire, doivent être effectués lors de l'inscription.

Vous établirez les chèques à l'ordre du club : SGApatinage.

Article 2: Le forfait global de la saison est établi compte tenu des jours fériés et manifestations diverses, il est fractionné en 3 trimestres.

En cas d'absence d'un enfant, il n'y a pas de remboursement possible du forfait sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'incapacité à patiner, les 15 premiers jours restent dûs.

Article 3: Les cours sont de 45 minutes, les groupes comprennent au maximum 14 enfants

Pièces constitutives du dossier à rendre :

Les cases grisées du formulaire seront remplies par le club

- la fiche d'inscription dûment complétée,
- Le document d'assurance FFSG complété (assurance obligatoire et comprise dans la licence) ; si vous souhaitez ou ne souhaitez pas souscrire d'assurance supplémentaire, il faut l'indiquer sur ce document ; ce document vous sera fourni le jour de l'inscription ;veuillez vous renseigner au bureau.
- un certificat médical d'aptitude pour les enfants demandant une licence compétition (**indispensable** pour la licence),
- une photo d'identité agrafée ou collée sur la fiche d'inscription
- les 4 ou 5 chèques

- **Cas particuliers pour les compétiteurs :** nous participerons à 3 coupes harmonisées régionales ; nous vous demandons les chèques de 53 € correspondants aux inscriptions à ces compétitions lors de votre inscription en Septembre ; nous vous préviendrons par mail, une semaine avant l'encaissement de ces chèques, sans contre-ordre de votre part votre inscription sera alors validée et définitive.
- **Cas particuliers pour les cartes MRA :** vous déduirez les 30 € de la partie licence, merci.

Au **dos de chaque chèque**, libellé à l'ordre de SGA : **le nom de l'enfant**, ce à quoi correspond le chèque (licence-cotisation-patins, caution ou mois d'encaissement, nom de la compétition).

**LE DOSSIER DEVRA ETRE COMPLET POUR QUE L'ENFANT PUISSE
PATINER**